



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil Etat International Finances

Communiqué Collège du 28/11/2014



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 28 novembre 2014

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 28 novembre 2014, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

A l'issue de cette séance, le Collège communal vous informe sur les perturbations dues à la grève tournante de ce lundi 1^{er} décembre à Liège.

- Perturbations - grève tournante du 1/12/2014

Perturbations - grève tournante du 1/12/2014

Certains services accessibles à la population seront perturbés (liste non exhaustive, il est préférable de contacter les services avant de se rendre sur place) :

Etat civil

SEULS les services suivants seront ouverts :

- La mairie d'Angleur, Château de Peralta et celle de Grivegnée, rue Belvaux.
- A la Cité administrative, le service des naissances et des décès-sépultures.
- Le service des mariages de la mairie de Bois-de-Breux, rue de Herve.
- Ces différents services accueilleront les citoyens POUR AUTANT QUE LES LOCAUX SOIENT ACCESSIBLES AU PERSONNEL.
- Par ailleurs, la mairie de quartier du Thier-à-Liège sera fermée de ce jeudi 27 novembre au mardi 2 décembre inclus.

Collecte des déchets

La collecte habituelle hebdomadaire (déchets ménagers, PMC, papiers-cartons) et celle des organiques (organisée une semaine sur deux pour les ménages inscrits) ne sera pas effectuée ce lundi 1^{er} décembre.

Les quartiers concernés sont : Cadran, Sainte-Marguerite, Sainte-Walburge, Rocourt, Saint-Léonard, Coronmeuse, Thier-à-Liège, Burenville et Glain.

Pour la collecte des encombrants, seul le quartier de Sainte-Marguerite est touché.

La Ville de Liège et le collecteur « Liège Collecte » mettront tout en œuvre dès le lendemain, mardi 2 décembre, pour collecter à la fois les déchets du mardi et ceux du lundi et ainsi normaliser la situation dans les meilleurs délais et dans la mesure du possible.

Il est donc demandé aux Liégeois concernés de ne sortir leurs déchets que le lundi 1^{er} décembre à partir de 20h ou mardi 2 décembre dès 6h30 du matin.

Vu la charge de travail supplémentaire occasionnée, il est également souhaitable de limiter au maximum les encombrants et de privilégier le système de la "Ressourcerie" qui collecte ces derniers gratuitement et sur rendez-vous ☎ 04/220 20 00.

Si la collecte "de rattrapage" ne pouvait toutefois avoir lieu durant la journée du 2 décembre pour des raisons indépendantes de la volonté de la Ville et du collecteur, il est demandé aux citoyens de rentrer leurs déchets et de les représenter la semaine suivante. Une priorité sera toutefois accordée à la collecte des déchets organiques.

La Ville de Liège compte sur la compréhension et la collaboration des Liégeois.

Pointage des chômeurs à temps partiel

Le service "pointage des chômeurs à temps partiel" (de 11h à 12h et de 14h à 15 h) ne sera pas assuré à l'Espace Guillemins.

Musées

Le musée du Grand Curtius sera fermé.

Bibliothèques

Toutes les bibliothèques seront ouvertes (sauf piquet de grève).

